

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Le 30 juin 2017, le conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Martine BONNEFOY, Bernard VELLET, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Sylvie COURTOIS, Chantal FOURNIER, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ

Procurations : Sylvie COURTOIS donne procuration à Martine BONNEFOY

Chantal FOURNIER donne procuration à Pierre BOS

Catherine MICHOUX donne procuration à Jean-Maurice HEINRICH

Bernard PESEZ donne procuration à Bernard VELLET

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

Date de la convocation :

26 juin 2017

Secrétaire de séance :

Sandrine BERBEZY

REHABILITATION BATIMENTS DE LA CURE ET DU LOCAL SYNDICAL : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE – SIGNATURE DU MARCHE

Le conseil municipal attribue la maîtrise d'œuvre au cabinet **Joelle Fontbonne Architecture** pour un montant d'honoraires de **37 000€ HT**, soit un taux de rémunération de 10%.

Monsieur Pierre HEBRARD ne prend pas part au vote.

13 voix POUR.